

Communiqué de presse

Du 2 au 12 octobre, préparons la grève interprofessionnelle reconductible!

Le 4 octobre, à la suite du passage en force du gouvernement à l'Assemblée Nationale, au Sénat débutera l'examen du projet de loi gouvernementale sur les retraites.

Après le succès de la journée de grève du 23 septembre, qui a vu plus de 3 millions de manifestant-e-s exprimer leur rejet de cette reforme injuste, et celui d'aujourd'hui qui a rassemblé 2, 9 millions de personnes en France dont 310 000 à Paris, 150 000 à Marseille ou Bordeaux, les organisations syndicales appellent maintenant l'ensemble de la population à manifester le mardi 12 octobre pour réclamer le retrait du projet de loi sur les retraites.

le 2 octobre 2010,

Fédération des syndicats SUD Etudiants: sud-etudiant@sudetudiant.org

contacts des porteparole: Marie PRIEUR: 06 84 30 78 96 Sylvain TERRIEN: 06 79 90 92 33 Pour Sud étudiant, si cette journée de mobilisation ne donne pas les moyens aux travailleur-euses et à la jeunesse de bloquer l'économie du pays et donc de mettre en place un rapport de force en leur faveur, elle doit permettre à toutes celles et ceux que l'extrême précarité empêche d'user de leur droit de grève de se mobiliser massivement pour la sauvegarde de leurs retraites.

Vers la convergence entre la jeunesse et les salarié-e-s

Alors que la mobilisation s'amplifie dans les universités à travers la tenue d'assemblées générales, de plus en plus nombreuses et de plus en plus massives comme à Bordeaux, au Mans, à Paris 4 ou encore à Aix, alors que les cortèges jeunes des manifestations interprofessionnelles se garnissent de plus en plus, la journée de mobilisation du 2 octobre doit permettre à la jeunesse de passer un cap dans la nécessaire convergence avec le mouvement des salariés. Avec l'Union Syndicale Solidaires, la Fédération Sud étudiant affirme la nécessité d'un mouvement de grève unitaire reconductible dans lequel la jeunesse, principale victime de la contre-réforme gouvernementale, a toute sa place.

Sud étudiant appelle donc l'ensemble des étudiant-e-s à participer massivement au rassemblement à Paris devant le Sénat mardi 5 octobre et à la manifestation du mardi 12 octobre afin d'exprimer leur refus de projet de loi gouvernementale. Sud étudiant appelle l'ensemble des étudiant-e-s à continuer à se réunir dans le cadre d'assemblées générales à la suite de cette journée d'action afin de construire d'une part un mouvement d'envergure face à cette régression sociale et d'autre part, la nécessaire unité avec le mouvement des salarié-e-s.